

Le Parlement s'invite dans la crise de la Fédération de Football du Burundi

Arrib News, 11/04/2013 Source Xinhua La Commission ayant les sports dans ses attributions au sein de l'Assemblée nationale burundaise a remis jeudi une série de recommandations pour résoudre la crise au sein de la Fédération de Football du Burundi (FFB). « La Commission recommande au ministre de tutelle de suspendre les assemblées générales convoquées pour le 21 avril et le 5 mai 2013, de mettre en place un audit interne et externe au sein de la FFB, de préparer des nouveaux textes de loi et d'actualiser les textes, notamment les lois, les conventions, les statuts et les règlements », a souligné le rapporteur général de cette Commission, Ferdinand Sindarironka.

Le 21 avril, le comité exécutif de la FFB tiendra son assemblée générale pour faire le bilan, à la fin de son mandat qui expire en février. Le 5 mai, de nouveaux organes de la FFB devraient être élus lors d'une autre assemblée générale. La crise que traverse la FFB a pour causes la non-application et le non-respect des lois et des règlements par différents intervenants dans l'organisation du football (le ministre, la FFB et les associations provinciales), l'acharnement autour des élections et la gestion des ressources financières. Il en résulte qu'à cette date, aucun organe dirigeant, de la base au sommet, ne peut se prévaloir d'aucune légitimité d'autant plus que leur mandat a pris fin. Le mandat du comité exécutif a pris fin le 22 février 2013 et celui des associations provinciales de football en 2008. « Il importe donc au gouvernement du Burundi de s'impliquer davantage dans la résolution de cette crise pour permettre aux activités sportives de se dérouler normalement dans l'intérêt de tous les citoyens en général et des amateurs de football en particulier », a indiqué M. Sindarironka.